



Conakry, le 24/05/22

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Ministère des Infrastructures et des Transports

Agence Guinéenne de la Sécurité Routière "AGUISER"

AAO N: 02/MIT/CAB/AGUISER/FER/2022

- 1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les journaux de la place dont entre autres : Le Souverain N°111 ; Le Horoya N° 8095 ; Le JAO N°570 du 04 Avril 2022 et sur le site de l'ARMP du 24 Mars 2022.

Le Ministère des Infrastructures et des Transports a sollicité et obtenu un financement du Fonds d'Entretien Routier (FER) dans le cadre de son budget 2022 ; et a l'intention d'utiliser ce fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **de renforcement de la signalisation horizontale sur certains axes de la ville de Conakry** :
SIGNALISATION HORIZONTALE : EN DEUX (02) LOTS :

- ✓ **Lot 1 : SUR L'AUTOROUTE FIDEL CASTRO :**
 - Carrefour Riviera- Carrefour Base Militaire aller et retour.
- ✓ **Lot 2 : CARREFOURS :**
 - Echangeur – Belle vue- Hamdallaye aller et retour
 - Carrefour Base Militaire – Rond-point Matoto aller et retour

Les Marchés objet des deux (2) lots seront exécutés à Conakry dans un délai de **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les travaux.

- 2- Le Ministère des Infrastructures et des Transports à travers l'AGUISER sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux de renforcement de la signalisation horizontale sur certains axes de la ville de Conakry**.
- 3- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- 4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de l'Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER)**, et de la Personne Responsable des Marchés Publics, Tel :628 38 9747/628 84 1594, E-mail : badra_diallo@yahoo.fr et prendre



connaissance des documents d'appel d'offres mentionnés ci-dessus du **Lundi au Jeudi de 9h à 16h 30mn** et les **Vendredis de 9h à 12h**.

- 5- Les exigences en matière de qualification sont : **(voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées)**.
- 6- Une redevance de régulation de 0,6% du montant hors taxes du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.
- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **27/05/2022** contre un paiement non remboursable de **(1 000 000) FNG (un million de francs guinéens)**. Les paiements seront effectuées à la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) comme suit :
- 50% au compte N°4111071 du receveur Central du Trésor ;
 - 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
 - 20% à l'Autorité Contractante (AGUISER) sur présentation des deux (2) reçus de versement.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

- 8- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après :
- **Personne Responsable des Marchés Publics, Agence Guinéenne de Sécurité Routière (AGUISER), dans un délai de Trente (30) jours au plus tard le 27/06/2022 à 10h30mn.**
 - Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
 - Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur de la DNCMP, un observateur indépendant de l'ARMP et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse : **salle de réunion de l'AGUISER, le 11/07/2022 à 11h 30mn.**
 - Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un montant de : **Quarante Huit Millions Francs Guinéens (40 000 000 GNF) pour lot1 et Vingt Quatre (24) millions pour le lot2.** Cette garantie demeure valide pendant **(120) jours.**
 - Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **(90) jours** à compter de la date limite de soumission.
- 9- *Un soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire qu'un (1) seul lot.*

Thierno Mamadou BARRY